

CONVENTION SUR L'INTERDICTION DE L'EMPLOI, DU STOCKAGE, DE LA PRODUCTION ET DU TRANSFERT
DES MINES ANTIPERSONNEL ET SUR LEUR DESTRUCTION

Formules pour les rapports à présenter en application de l'article 7

NOM DE L'ÉTAT [PARTIE] : FRANCE

DATE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT :

AUTORITÉ À CONTACTER :

(Nom, numéros de téléphone et de télécopie, adresse électronique)
(UNIQUEMENT À DES FINS DE CLARIFICATION)

Formule A Mesures d'application nationales

Art. 7, par. 1 "Chaque État partie présente au Secrétaire général ... un rapport sur :

a) Les mesures d'application nationales visées à l'article 9."

Nota bene : Conformément à l'article 9, "chaque État partie prend toutes les mesures législatives, réglementaires et autres, qui sont appropriées, y compris l'imposition de sanctions pénales, pour prévenir et réprimer toute activité interdite à un État partie en vertu de la présente Convention, qui serait menée par des personnes, ou sur un territoire, sous sa juridiction ou son contrôle".

État [partie] FRANCE Renseignements pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017

Mesures	Renseignements supplémentaires (par exemple, date effective de mise en oeuvre et texte législatif joint)
<p>1/ Mesures préliminaires (pour mémoire)</p> <ul style="list-style-type: none">- Initiative française de demander la révision du protocole II de la Convention de Genève de 1980.- Moratoire unilatéral de la France sur les exportations de mines antipersonnel.- Extension du moratoire unilatéral de la France à la production de mines antipersonnel.- Engagement de la France à réduire son stock de mines antipersonnel.- Création d'un comité interministériel restreint.	<ul style="list-style-type: none">• Année 1993• 13 février 1993• 25 septembre 1995• septembre 1996• 9 décembre 1996
<p>2/ Mesures législatives</p> <ul style="list-style-type: none">- Loi d'autorisation de ratification de la Convention d'Ottawa (suivie d'une décision du pouvoir exécutif de ratification par la France et dépôt des instruments de ratification de la Convention d'Ottawa, auprès de son dépositaire, le Secrétaire général de l'ONU).- Loi tendant à l'élimination des mines antipersonnel; il s'agit d'une loi interne d'application, prévoyant des sanctions pénales en cas d'infraction. Elle prévoit également les modalités d'accueil et d'accompagnement des missions étrangères de contrôle.	<ul style="list-style-type: none">• Loi 98-542 du 1^{er} juillet 1998, ratifiée le 23 juillet 1998• Loi 98-564 du 8 juillet 1998, insérée au code de la défense, partie 2, livre III, titre IV, chapitre 3
<p>3/ Mesures d'application</p> <ul style="list-style-type: none">- Directive du chef d'état-major des Armées relative aux mines antipersonnel.	<ul style="list-style-type: none">• 12 novembre 1998• Décret 99-357 du 10 mai 1999,

- Décret pour l'application de l'article 7 de la loi du 8 juillet 1998 citée ci-dessus.
- Décret instituant une commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel.

4/ Mesures nominatives

- Arrêté portant sur la nomination des membres de la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel

inséré au code de la défense

- Décret 99-358 du 10 mai 1999, inséré au code de la défense

- Arrêté du 28 janvier 2014

Formule D **Mines antipersonnel conservées ou transférées**

Article 7, paragraphe 1 «Chaque État partie présente au Secrétaire général ... un rapport sur:

- d) Les types et quantités et, si possible, les numéros de lot de toutes les mines antipersonnel conservées ou transférées pour la mise au point de techniques de détection des mines, de déminage ou de destruction des mines et pour la formation à ces techniques, ou bien celles transférées dans un but de destruction, de même que les institutions autorisées par un État partie à conserver ou à transférer des mines antipersonnel conformément à l'article 3.»

État [partie] FRANCE Renseignements pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017

- 1a. **Renseignements obligatoires:** Mines conservées pour la mise au point de techniques et pour la formation (art. 3, par. 1)

Institution autorisée par l'État partie	Type	Quantité	Numéro de lot (si possible)	Renseignements supplémentaires
DIRECTION GENERALE DE L'ARMEMENT	Mine antipersonnel métallique bondissante Modèle 51M 55, allumeur à traction pression métallique Modèle 54 M58 2 détonateurs d'usage général	101	3 ARS 68	
		67	1 EMS 71 R	
		120	16 ARS 62	
		108	2 ARS 68	
		4	2 AMS 71 R	
		120	21 ARS 66	
		53	24 ARS 66	
		115	3 ARS 62	
		114	31 ARS 66	
		120	44 ARS 66	
		6	46 ARS 62	
		120	7 ARS 66	
		120	8 ARS 66	
	TOTAL	1168		
	Mine antipersonnel métallique	1	24 ARS 66	
	TOTAL	1		
	Mine antipersonnel à effet dirigé Modèle F1	74	1 SAE 76	
		10	12 SAE 80	
		120	15 SAE 80	
		120	2 SAE 78A	
		120	2 SAE 79	
		120	3 SAE 78	
		120	3 SAE 80	
143		3 SAE 83		
9		4 SAE 76		
120		4 SAE 78		
120	5 SAE 76			
TOTAL	1076			

DIRECTION GENERALE DE L'ARMEMENT	indétectable Modèle 59, détonateur R54 (vert armée)	150	139 SAE 62	
		150	151 SAE 62	
		129	16 SAE 62	
		100	36 SAE 61	
		150	55 SAE 61	
		65	57 SAE 61	
	TOTAL	744		
	Mine antipersonnel fixe détectable à volonté, Modèle 59, sans détonateur	7	36 SAE 61	
	TOTAL	7		
	Mine antipersonnel fixe détectable à volonté, Modèle 59, sans allumeur	1	36 SAE 61	
	TOTAL	1		
	Mine antipersonnel fixe détectable à volonté, Modèle 59, allumeur à pression indétectable Modèle 59, détonateur R54 (sable)	120	36 SAE 62	
	TOTAL	120		
	Mine antipersonnel fixe détectable à volonté, Modèle 59, allumeur à pression indétectable Modèle 59, détonateur indétectable Modèle 66 (vert armée)	435	3 SAE 64	
	TOTAL	435		
	Mine antipersonnel fixe détectable à volonté, Modèle 61 (piquet piège), allumeur à pression indétectable	11	3 SAE 69	
Modèle 59, 2 détonateurs indétectables Modèle 66 (vert armée)				
TOTAL	11			
TOTAL mines de conception française	3563			

**DIRECTION
GENERALE
DE L'ARMEMENT**

MRUD (origine : Yougoslavie)	21	non loti	
N°4 sans allumeur (origine : Israel)	1	non loti	
P 40 (origine : Italie)	2	non loti	
PMA 2 sans allumeur (origine : Yougoslavie)	6	non loti	
PMA 3 (origine : Yougoslavie)	4	non loti	
PMR 3 lisse sans allumeur (origine : Yougoslavie)	20	non loti	
PMR 4 (origine : Yougoslavie)	10	non loti	
PRB M 409 (NR 409) (origine : Belgique)	0	non loti	
PROM 1 sans allumeur (origine : Yougoslavie)	2	non loti	
Valmara 69 démontée sans amorçage (or: Italie)	1	non loti	
VAR 40 (origine : Italie)	1	non loti	
YM 1 (origine : Iran)	3	non loti	
Valmara 69 sans amorçage (or: Italie)	1	non loti	
PROM KD (origine : Yougoslavie)	1	non loti	
P4 MK 2 (origine : Pakistan)	2	non loti	
P5 MK 1 (origine : Pakistan)	2	non loti	
Z1 type Claymore (origine : Zimbabwe)	1	non loti	
PMR 2A (origine : Ex - Yougoslavie)	118	non loti	
YM-1B (origine : Iran)	5	non loti	
PPMi-SR	2	non loti	
PPM P2 (origine : Yougoslavie)	0	non loti	
CIL 2000 sans allumeur	3	non loti	
P4 MK1 (origine : Pakistan)	2	non loti	
PFM-1S (origine : Russie)	52	non loti	
TAB-1 Complète (origine : Brésil)	2	non loti	
EFDR NR 269 (origine : Autriche)	1	non loti	
PMN 2A (origine : Russie)	54	non loti	
YM-1 (origine : Iran)	30	non loti	
YM-1 Sans détonateur (origine : Iran)	23	non loti	
'Copie' PMN sans amorce ni détonateur	1	non loti	

DIRECTION GENERALE DE L'ARMEMENT	YM-1 avec allumeur séparé (origine : Iran)	1	non loti	
	CLAYMORE HAMDY Sans Allumeur (or : Egypte)	2	non loti	
	VS 50 sans amorçage (origine : Italie)	2	non loti	
	TYPE 72 A	1	non loti	
	DM11	1	non loti	
	TOTAL mines d'origine étrangère	378		

TOTAL	Mines françaises et étrangères	3941	
--------------	--------------------------------	-------------	--

1b. *Renseignements facultatifs*: (Action n° 54 du Plan d'action de Nairobi)

Objectif	Activé/projet	Renseignements supplémentaires (Description des programmes ou activités, leurs objectifs et les progrès accomplis, les types de mines, les délais, s'il y a lieu, etc.)
SANS OBJET		«Renseignements sur les plans qui exigent la rétention de mines pour la mise au point de techniques de détection des mines, de déminage ou de destruction des mines et pour la formation à ces techniques» et renseignements «sur l'utilisation effective des mines conservées et les résultats de cette utilisation».

NOTE: Chaque État partie devrait fournir des renseignements sur ses plans et ses activités futures, s'il y a lieu; il conserve le droit de modifier ces renseignements à tout moment.

2. *Renseignements obligatoires*: Mines transférées pour la mise au point de techniques et pour la formation (art. 3, par. 1)

Institution autorisée par l'État partie	Type	Quantité	Numéro de lot (si possible)	Renseignements supplémentaires (par exemple, mines transférées de ... à ...)
SANS OBJET				
TOTAL	-----			

3. *Renseignements obligatoires*: Mines transférées aux fins de destruction (art. 3, par. 2)

Institution autorisée par l'État partie	Type	Quantité	Numéro de lot (si possible)	Renseignements supplémentaires (par exemple, mines transférées de ... à ...)
SANS OBJET				
TOTAL	-----			

Formule H**Caractéristiques techniques de chaque type de mines antipersonnel produites et de celles dont l'État partie est propriétaire ou détenteur**

Art. 7, par. 1

"Chaque État partie présente au Secrétaire général ... un rapport sur :

h) Les caractéristiques techniques de chaque type de mines antipersonnel produites, dans la mesure où elles sont connues, ainsi que de celles dont l'État partie est actuellement propriétaire ou détenteur, y compris, dans une mesure raisonnable, le genre de renseignements qui peuvent faciliter l'identification et l'enlèvement des mines antipersonnel; au minimum, ces renseignements incluront les dimensions, le type d'allumeur, le contenu en explosif et en métal, des photographies couleur et tout autre renseignement qui peut faciliter le déminage."

État [partie] FRANCE Renseignements pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017

1. Caractéristiques techniques de chaque type de mines antipersonnel produites

Période de production : de 1951 au moratoire sur l'arrêt de la fabrication des mines antipersonnel de septembre 1995.

Type	Dimensions	Type d'allumeur	Contenu en explosif		Contenu en métal	Photographie couleur jointe	Renseignements supplémentaires susceptibles de faciliter le déminage
			Type	Grammes			
Mine antipersonnel Métallique bondissante Modèle 51 M55	hauteur totale sans allumeur = 160 mm diamètre = 100 mm masse totale = 4 kg	allumeur à traction pression métallique Mle 54 M58 2 détonateurs d'usage général	tolite	410	Cette mine se compose d'un pot métallique qui reste fixé dans le sol et d'un projectile à enveloppe métallique qui dépose au moment du fonctionnement	Planche n° 1	couleur de fond généralement "vert armée". Les marques sont moulées dans la matière plastique et indiquent le modèle de la mine et son lotissement
Mine antipersonnel à effet dirigé Modèle F1	largeur = 160 mm hauteur = 105 mm épaisseur = 70 mm masse = 1 kg	allumeur électronique à rupture de fil Me F1 ou F2 avec inflammateur témoin, inflammateur de mise de feu et accessoires, 1 détonateur pyrotechnique	plastique	500	corps en matière plastique, de section rectangulaire légèrement cintrée	Planche n° 2	couleur de fond "vert armée", marque jaune
Mine antipersonnel détectable à volonté Modèle 59	diamètre = 60 mm hauteur = 32 mm masse = 130 gr	allumeur à pression indétectable Modèle 59 et détonateur métallique R 54 ou indétectable Mle 56	tétryl tolite	17 50	boîte cylindrique en polythène	Planche n° 3	couleur de fond "vert armée" ou "jaune sable"

<p>Mine antipersonnel fixe détectable à volonté Modèle 61 (piquet, piège)</p>	<p>longueur totale avec allumeur antipersonnel indétectable Modèle 59 = 274 MM longueur totale sans allumeur = 252 mm longueur du corps de la mine = 100 mm longueur du piquet d'ancrage = 152 mm diamètre du corps de la mine = 34 mm diamètre de la plaque de détectabilité = 54 mm masse totale avec allumeur = 115 g</p>	<p>allumeur à pression indétectable Modèle 59, 2 détonateurs indétectables Modèle 66 (ou métalliques R 54), allumeur de piègeage à traction incorporé</p>	<p>tétryl tolite</p>	<p>40 20</p>	<p>cette mine à la forme générale d'un piquet. Son aspect extérieur est identique à celui de la mine antipersonnel fixe détectable à volonté Modèle 51 (piquet)</p>	<p>Planche n° 4</p>	<p>couleur de fond "vert armée" marques en jaune</p>
---	--	---	--------------------------	------------------	---	---------------------	--

2. Caractéristiques techniques de chaque type de mines antipersonnel dont l'État partie est actuellement propriétaire ou détenteur

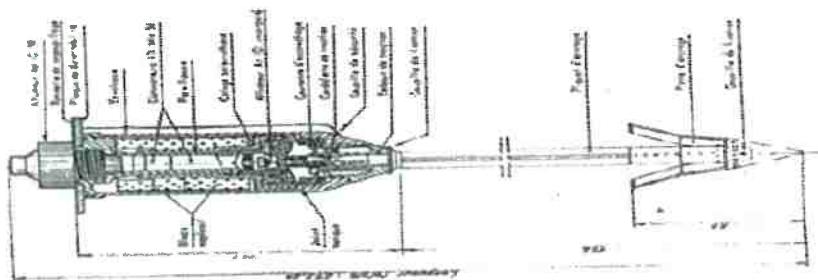
Type	Dimensions	Type d'allumeur	Contenu en explosif		Contenu en métal	Photographie couleur jointe	Renseignements supplémentaires susceptibles de faciliter le déminage
			Type	Grammes			
<p>N°4 sans allumeur</p>	<p>largeur = 6,6 mm hauteur = 5 mm longueur = 15,2 m masse = 0,35 kg</p>		<p>tolite</p>	<p>180</p>	<p>enveloppe plastique couleur du corps : grise ou vert armée, mine de forme parallélépipédique</p>	<p>Planche n° 5</p>	
<p>P 40</p>	<p>diamètre = 100 mm hauteur = 215 mm poids total = 2 kg</p>	<p>allumeur rapporté à traction pression</p>	<p>tolite + relais RDX</p>	<p>480</p>	<p>enveloppe plastique, couleur : sable, marquage : jaune</p>	<p>Planche n° 6</p>	
<p>PMA 2</p>	<p>diamètre = 65 mm hauteur = 62 mm poids total = 0,135 kg</p>	<p>allumeur à pression</p>	<p>tolite</p>	<p>100</p>	<p>enveloppe plastique couleur du corps : vert olive ou vert kaki</p>	<p>Planche n° 7</p>	

PMA 2 sans allumeur	diamètre = 65 mm hauteur = 62 mm poids total = 0,135 kg		tolite	100	enveloppe plastique couleur du corps : vert olive ou vert kaki	Planche n° 7	
PMA 3	diamètre = 110 mm hauteur = 39 mm poids total = 0,183 kg	allumeur pression à friction	tétryl	35	enveloppe plastique couleur du corps : vert olive ou jaune marquage : dessous en relief	Planche n° 8	
PMR 3 lisse sans allumeur	diamètre = 80 mm hauteur = 163 mm poids total = 2,400 kg		tolite	410	enveloppe en acier couleur du corps : vert olive ou jaune	Planche n° 9	
PMR 4	diamètre = 76 mm hauteur = 120 mm poids total = 1,750 kg	allumeur à traction	tolite	425	enveloppe métallique couleur du corps : vert olive	Planche n° 10	
PRB M 409 (NR 409)	diamètre = 82 mm hauteur = 28 mm poids total = 0,183 kg	allumeur à pression incorporé à la mine à double percussion	trialène	80	enveloppe plastique couleur du corps : sable ou vert kaki marquage : jaune	Planche n° 11	
PROM 1 sans allumeur	diamètre = 75 mm hauteur = 163 mm poids total = 3,000 kg		tolite	425	enveloppe métallique couleur du corps : vert olive ou vert foncé marquage : noir ou jaune	Planche n° 12	
Valmara 69	diamètre = 130 mm hauteur = 205 mm poids total = 3,700 kg	allumeur à tractionpression	Compositi on B	480	enveloppe plastique couleur du corps : sable ou vert kaki marquage : jaune	Planche n° 13	
VAR 40	diamètre = 78 mm hauteur = 45 mm poidstotal = 0,105 kg	allumeur à pression intégré	compositio n B/B2	40	enveloppe plastique	Planche n° 14	
YM 1	diamètre = 92 mm hauteur = 45 mm (hauteur de 48 mm avec coiffe de sécurité) poids total = 0,190 kg	allumeur à pression intégré	RDX	50	enveloppe plastique	Planche n° 15	
PROM KD	diamètre = 85 mm hauteur = 200 mm Poids total = 1,300 kg	allumeur mécanique ou électronique de type traction-pression	bille métallique	350	enveloppe plastique	Planche n° 16	

VS 50 sans amorçage	diamètre = 90 mm hauteur = 45 mm poids total = 0,185 kg	allumeur intégré à pression pneumatique	tolite + relais RDX	43	enveloppe plastique couleur du corps : sable ou vert olive	Planche n° 17	
P4 MK2	diamètre = 70 mm hauteur = 44 mm poids total = 0,205 kg	allumeur à pression détonateur incorporé à la mine	tétryl	25	enveloppe plastique	Planche n° 18	
P5 MK1	longueur = 220 mm largeur = 40 mm hauteur = 140 mm sans les pieds poids total = 2,600 kg	allumeur à traction ou commande électrique	hexogène à liant plastique ou C4	650	enveloppe plastique	Planche n° 19	
PPM P2	diamètre = 60 mm hauteur = 140 mm poids total = 1,200 kg	allumeur intégrant l'amorce percutante et le détonateur	tolite	150	enveloppe métallique couleur du corps : vert olive	Planche n° 20	
Z1 Type Claymore	largeur = 40 mm hauteur = 100 mm longueur = 230 mm masse = 1,700 kg	allumeur électrique	C4, explosif concentré	700	enveloppe plastique couleur du corps : vert	Planche n° 21	
PMR 2A	diamètre = 66 mm hauteur = 140 mm poids total = 1,700 kg	allumeur à traction	TNT	132	enveloppe métallique couleur vert olive ou jaune	Planche n° 22	
YM-1B	diamètre = 81 mm hauteur = 50 mm poids total = 0,192 kg	allumeur à pression intégré	Héxogène	50	enveloppe plastique couleur jaune	Planche n° 23	
PPMi-SR	diamètre = 102 mm hauteur = 151 mm poids total = 3,147 kg	Allumeur pression RO8 Allumeur traction RO1	TNT	360	enveloppe métallique de couleur marron ou grise	Planche n° 24	
CIL 2000 sans allumeur	largeur = 33,5 mm hauteur = 105 mm longueur = 217 mm masse = 2,600 kg		C4	400	Mine en matière plastique de couleur noire avec une bande peinte en jaune sur la partie haute	Planche n° 25	
P4 MK1	diamètre = 70 mm hauteur = 44 mm poids total = 0,205 kg	allumeur à pression détonateur incorporé à la mine	tétryl	30	enveloppe plastique	Planche n° 26	
PFM-1S	hauteur = 60 mm longueur = 120 mm largeur = 19 mm masse = 0,070 kg	Allumeur intégré à pression	Explosif liquide	35	enveloppe plastique	Planche n° 27	

MRUD	largeur = 46 mm hauteur = 89 mm longueur = 231 mm masse = 1,5 kg	mise de feu (allumeur) électrique ou type UPMR2A	Plastique explosif concentré (billes)	900	enveloppe plastique couleur du corps : vert olive ou jaune	Planche n° 28	
EFDR NR 269	hauteur = 120 mm longueur = 226 mm largeur = 60 mm masse = 1,90 kg	Mine équipée d'une bobine de cordeau Nonel avec un détonateur à une extrémité et un détonateur qui se monte dans le déclencheur manuel à percussion			enveloppe plastique	Planche n° 29	
PMN 2A	diamètre = 125 mm hauteur = 54 mm poids total = 0,415 kg	allumeur à pression incorporé à la mine	TNT - RDX	105	enveloppe plastique	Planche n° 30	
CLAYMORE HAMDY Sans Allumeur	hauteur = 100 mm longueur = 216 mm largeur = 35 mm masse = 1,58 kg	allumeur électrique	C4	700	enveloppe plastique	Planche n° 31	
TAB-1	diamètre = 57 mm hauteur avec allumeur = 61 mm poids total = 125 g	Allumeur constitué d'un système mécanique fonctionnant à pression et d'une amorce détonateur	Pentocire	82	enveloppe plastique	Planche n° 32	
AP 'copie 'PMN sans amorce ni détonateur	hauteur = 100 mm longueur = 216 mm largeur = 35 mm masse = 1,58 kg				enveloppe plastique	Planche n° 33	
TYPE 72A	diamètre = 78 mm hauteur = 38 mm poids total = 0,150 kg	allumeur à pression incorporé à la mine	TNT	51	enveloppe plastique	Planche n° 34	
DM-11	diamètre = 81 mm hauteur = 34 mm poids total = 0,231 kg	allumeur à pression incorporé à la mine	Héxogène	110	enveloppe plastique	Planche n° 35	

DIVERS	
Nature de l'enveloppe: Plastique Métro de piégeage: NON Signature électromagnétique: détectable Relais: OUI	Type: Explosifs Concentrés Nature: TNT + Tetryl Masse: 0,950 Kg
CHARGE	



IDENTIFICATION	
NOM: MII AP DV Piquet 61	TYPE: Anti personnel
FAMILLE: Mine	ACTION: Locale
PAYS: France	DESTINATION: Réelle
ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM: Allumeur PR ID 59	TYPE: Pression

PHOTOS COMPLÉMENTAIRES

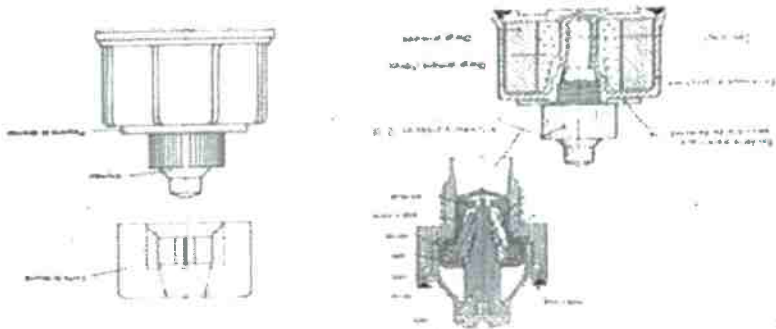
NOM: MII AP DV Piquet 61

PLANCHE
N°4

DIVERS	
Nature de l'enveloppe: Plastique Métro de piégeage: NON Signature électromagnétique: détectable Relais: OUI	Type: Explosifs Concentrés Nature: TNT + Tetryl Masse: 0,957 Kg
CHARGE	



IDENTIFICATION	
NOM: MII AP DV 69	TYPE: Anti personnel
FAMILLE: Mine	ACTION: Locale
PAYS: France	DESTINATION: Réelle
ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM: Allumeur PR ID 59	TYPE: Pression



PHOTOS COMPLÉMENTAIRES

NOM: MII AP DV 59

PLANCHE
N°3

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP N°4

FAMILLE : Mine TYPE : Anti personnel
ACTION : Locale (effet de souffle)
PAYS : Israël DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

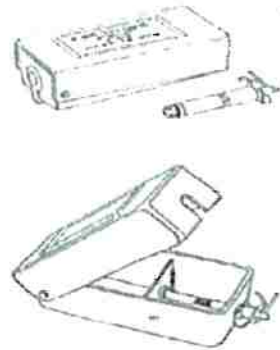
NOM : Allumeur intégré à pression pneumatique
TYPE : Pression



PLANCHE
N°5

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP N°4



DIVERS

Nature de l'enveloppe : Plastique	CHARGE
Alvéole de piègeage : NON	Type : Concentrée
Signature électromagnétique : Détectable	Nature : Tolite
Relevable : OUI	Masse : 0,180 Kg

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP P 40

FAMILLE : Mine TYPE : Anti personnel
ACTION : De zone bondissante
PAYS : Italie DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

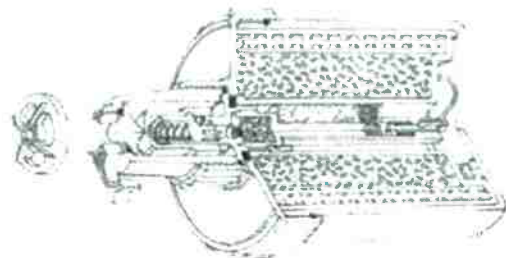
NOM : Allumeur P 40
TYPE : Traction - Pression



PLANCHE
N°6

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP P 40



DIVERS

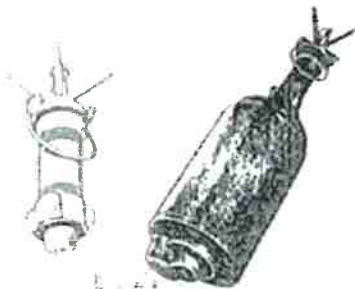
Nature de l'enveloppe : Plastique	CHARGE
Alvéole de piègeage : NON	Type : Explosive
Signature électromagnétique : Détectable	Nature : Composition B
Relevable : OUI	Masse : 0,450 Kg

IDENTIFICATION	
NOM : MI AP PRB - M 409	
FAMILLE : Mine	TYPE : Anti personnel
PAYS : Belgique	ACTION : Locale (effet de souffle)
	DESTINATION : Réelle
ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM : Allumeur intégré à la mine et à double percussions	
TYPE : Pression	



DIVERS	
Nature de l'enveloppe : Plastique	CHARGE
Alvéole de piégeage : NON	Type : Explosive
Signature électromagnétique : Détectable	Nature : Triaxime
Reliable : OUI	Masse : 0,080 Kg

IDENTIFICATION	
NOM : MI AP PROM1	
FAMILLE : Mine	TYPE : Anti personnel
PAYS : Yougoslavie	ACTION : de zone bondissante
	DESTINATION : Réelle
ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM : AI UPROM1	
TYPE : Traction - Pression	



DIVERS	
Nature de l'enveloppe : Métallique	CHARGE
Alvéole de piégeage : NON	Type : Explosive
Signature électromagnétique : Détectable	Nature : Tetryl / Trotyl
Reliable : OUI	Masse : 0,425 Kg

PLANCHE
N°11

PHOTOS COMPLEMENTAIRES
NOM : MI AP PRB - M 409

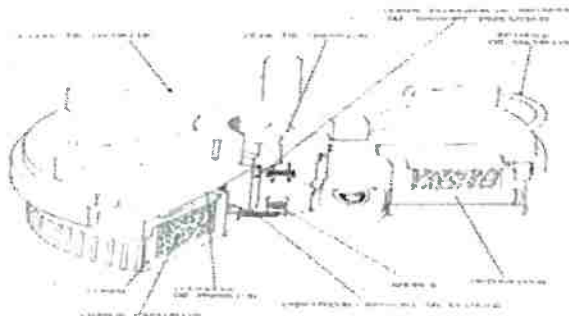


PLANCHE
N°12

PHOTOS COMPLEMENTAIRES
NOM : MI AP PROM1



IDENTIFICATION

NOM :
MI AP VALMARA 69

FAMILLE : Mine TYPE : Anti personnel
ACTION : De zone bondissante
PAYS : Italie DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

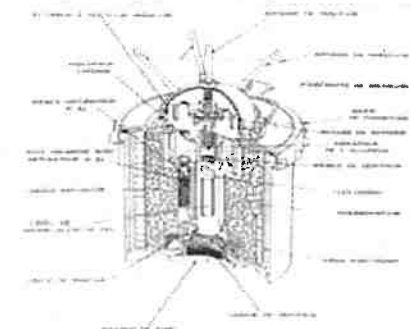
NOM : Allumeur Valmara 69
TYPE : Traction - Pression



PLANCHE
N° 13

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP VALMARA 69



DIVERS

Nature de l'enveloppe : Plastique Alvéole de piégeage : NON Signature électromagnétique : Détectable Relevable : OUI	CHARGE Type : à fragmentation Nature : Composition B Masse : 0,490 Kg
---	---

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP VAR 40

FAMILLE : Mine TYPE : Anti personnel
ACTION : Locale
PAYS : Italie DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

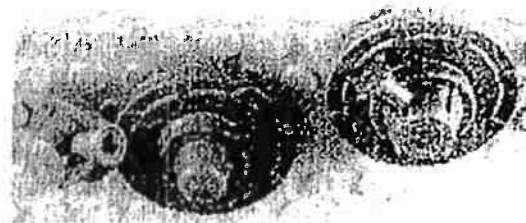
NOM : Allumeur à pression intégré
TYPE : Pression



PLANCHE
N° 14

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : VAR 40



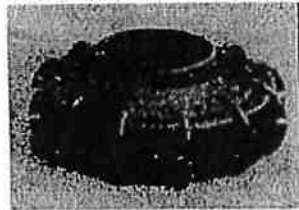
DIVERS

Nature de l'enveloppe : Plastique Alvéole de piégeage : NON Signature électromagnétique : Faiblement détectable Relevable : OUI	CHARGE Type : explosive concentrée Nature : Composition B/B2 Masse : 40 grammes
--	---

IDENTIFICATION	
NOM : MI AP YM-1	
FAMILLE : Mine	TYPE : Anti personnel
	ACTION : Locale
PAYS : Iran	DESTINATION : Réelle
ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM : Allumeur à pression intégré	
TYPE : Pression	

PLANCHE
N° 15

PHOTOS COMPLEMENTAIRES
NOM : YM-1

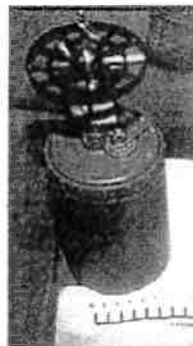
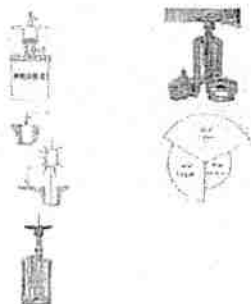


DIVERS	
Nature de l'enveloppe : Plastique	CHARGE
Alvéole de piégeage : /	Type : explosive concentrée
Signature électromagnétique : Faiblement détectable	Nature : RDX
Relevable : OUI	Masse : 50 grammes

IDENTIFICATION	
NOM : MI AP PROM KD	
FAMILLE : Mine	TYPE : Anti personnel
	ACTION : de zone bondissante
PAYS : Yougoslavie	DESTINATION : Réelle
ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM : Allumeur mécanique ou électronique	
TYPE : Traction-Pression	

PLANCHE
N° 16

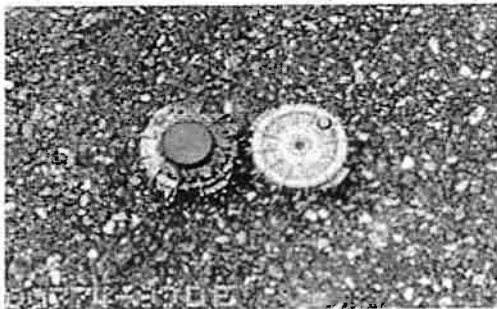
PHOTOS COMPLEMENTAIRES
NOM : PROM KD



DIVERS	
Nature de l'enveloppe : Plastique	CHARGE
Alvéole de piégeage : NON	Type : explosive concentrée
Signature électromagnétique : Faiblement détectable	Nature : /
Relevable : /	Masse : 350 grammes

IDENTIFICATION	
NOM : MI AP VS 50	
FAMILLE : Mine	TYPE : Antipersonnel
PAYS : Italie	ACTION : Locale (effet de souffle)
	DESTINATION : Réelle

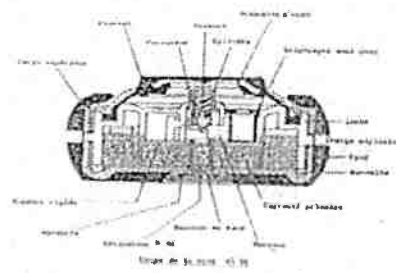
ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM : Allumeur intégré à pression pneumatique	
TYPE : Pression	



DIVERS	
Nature de l'enveloppe : Plastique	CHARGE
Alvéole de piégeage : NON	Type : Concentrée
Signature électromagnétique : Détectable	Nature : Tolite - RDX
Reliable : OUI	Masse : 0,043 Kg

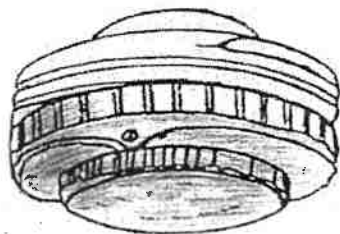
PLANCHE
N°17

PHOTOS COMPLEMENTAIRES
NOM : MI AP VS 50



IDENTIFICATION	
NOM : MI AP P4 MK 2	
FAMILLE : Mine	TYPE : Anti personnel
PAYS : Pakistan	ACTION : Locale
	DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM : Détonateur incorporé à la mine	
TYPE : Pression	



DIVERS	
Nature de l'enveloppe : plastique	CHARGE
Alvéole de piégeage : NON	Type : Concentrée
Signature électromagnétique : détectable	Nature : Tétrol
Reliable : OUI	Masse : 0,025 kg

PLANCHE
N°18

PHOTOS COMPLEMENTAIRES
NOM : MI AP P4 MK 2

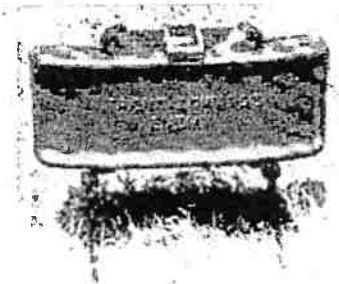


IDENTIFICATION	
NOM : MI AP P5 MK 1	
FAMILLE : Mine	TYPE : Anti personnel
	ACTION : Effet dirigé
PAYS : Pakistan	DESTINATION : Réelle

PLANCHE
N°19

PHOTOS COMPLEMENTAIRES
NOM : MI AP P5 MK 1

ALLUMEUR PRINCIPAL
NOM : /
TYPE : Traction Ou commande manuel détonateur électrique



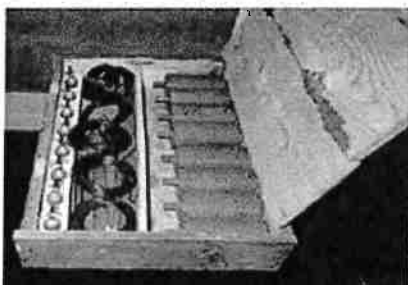
DIVERS	
Nature de l'enveloppe : Plastique	CHARGE
Alvéole de piégeage : NON	Type : à éclats
Signature électromagnétique : Fortement détectable	Nature : billes (Ø 5.5)
Relevable : OUI	Masse : 0.65 kg

IDENTIFICATION	
NOM : MI AP PPM P2	
FAMILLE : Mine	TYPE : Anti personnel
	ACTION : De zone
PAYS : Ex Yougoslavie	DESTINATION : Réelle

PLANCHE
N°20

PHOTOS COMPLEMENTAIRES
NOM : MI AP PPM P2

ALLUMEUR PRINCIPAL
NOM : Allumeur intégrant l'amorce percutante et le détonateur
TYPE : Traction



DIVERS	
Nature de l'enveloppe : Métallique	CHARGE
Alvéole de piégeage : NON	Type : Concentrée
Signature électromagnétique : Détectable	Nature : Tolite (TNT)
Relevable : OUI	Masse : 0.150 kg

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP Z1 Type Claymore

FAMILLE : Mine TYPE : Anti personnel
 ACTION : à effet directionnel
 PAYS : Egypte DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : /
 TYPE : Allumeur électrique



PLANCHE N°21

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP Z1 Type Claymore



DIVERS

Nature de l'enveloppe : Plastique	CHARGE
Arrière de piépage : NON	Type : Explosive concentrée (billes)
Signature électromagnétique : /	Nature : C4
Relèveable : OUI	Masse : 0.760 kg

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP PMR 2A

FAMILLE : Mine TYPE : Anti personnel
 ACTION : Fragmentation
 PAYS : Ex-Yougoslavie DESTINATION : Locale

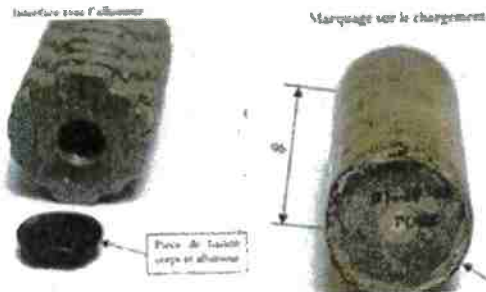
ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur UPMR-2A ou UPMR-2AS
 TYPE : Traction

PLANCHE N° 22

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP PMR 2A



DIVERS

Nature de l'enveloppe : Métallique	CHARGE
Arrière de piépage : NON	Type : A Fragmentation
Signature électromagnétique : Détéctable	Nature : TNT
Relèveable : OUI	Masse : 132 grammes

IDENTIFICATION	
NOM : MI AP YM-1B	
FAMILLE : Mine	TYPE : Anti personnel
PAYS : Iran	ACTION : DESTINATION :

PLANCHE
N° 23

PHOTOS COMPLEMENTAIRES
NOM : MI AP YM-1B

ALLUMEUR PRINCIPAL
NOM : Allumeur YM 1
TYPE : Allumeur à pression intégré



DIVERS	
Nature de l'enveloppe :	CHARGE
Alvéole de piégeage :	Type :
Signature électromagnétique :	Nature : <i>Hétérogène</i>
Relevable :	Masse : 50 grammes

IDENTIFICATION	
NOM : MI AP PPMB-SR	
FAMILLE : Mine	TYPE : Anti personnel
PAYS : Tchéquie et Slovaquie	ACTION : Bondissante
	DESTINATION : Réelle

PLANCHE
N° 24

PHOTOS COMPLEMENTAIRES
NOM : MI AP PPMB-SR

ALLUMEUR PRINCIPAL
NOM : Allumeur RO-S - Allumeur RO-1
TYPE : Allumeur mécanique - Allumeur à traction

DIVERS	
Nature de l'enveloppe : Métallique	CHARGE
Alvéole de piégeage : Non	Type : A Fragmentation
Signature électromagnétique : Oui	Nature : TNT
Relevable :	Masse : 360 grammes



IDENTIFICATION	
NOM : MI AP CIL 2000 Sans allumeur	
FAMILLE : Mine	TYPE : Anti personnel
PAYS :	ACTION : DESTINATION :

PLANCHE
N° 25

PHOTOS COMPLEMENTAIRES
NOM : MI AP CIL 2000 Sans allumeur

ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM : /	
TYPE : /	



Vue de dessous pieds plies



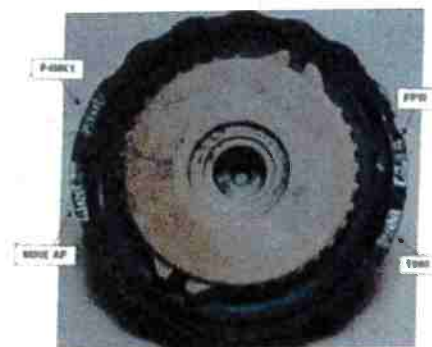
DIVERS	
Nature de l'enveloppe : Plastique	CHARGE
Alvéole de piégage :	Type :
Signature électromagnétique :	Nature :
Relevable :	Masse : 0,400 Kg

IDENTIFICATION	
NOM : MI AP P4 MKI	
FAMILLE : Mine	TYPE : Anti personnel
PAYS : Pakistan	ACTION : Effet de souffle DESTINATION : Réelle

PLANCHE
N° 26

PHOTOS COMPLEMENTAIRES
NOM : MI AP P4 MKI

ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM : Détonateur incorporé à la mine	
TYPE : Pression	



DIVERS	
Nature de l'enveloppe : plastique	CHARGE
Alvéole de piégage : NON	Type : Concentré
Signature électromagnétique : détectable	Nature : Tétryl
Relevable : OUI	Masse : 30 grammes

IDENTIFICATION	
NOM : MI AP PFM-1S	
FAMILLE : Mine	TYPE : Anti personnel
PAYS : Russie	ACTION : DESTINATION :
ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM : Allumeur VGM-572 ou MDVM	
TYPE : Allumeur à pression	

PLANCHE
N° 27

PHOTOS COMPLEMENTAIRES
NOM : MI AP PFM-1S

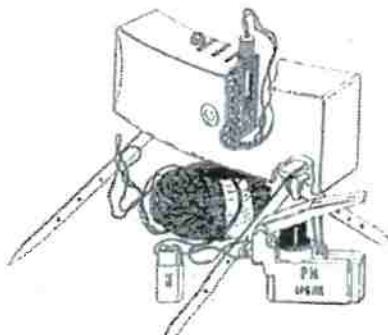


DIVERS	
Nature de l'enveloppe : enveloppe plastique	CHARGE
Alvéole de piégeage : /	Type : /
Signature électromagnétique : Oui	Nature : Explosif liquide
Relevable : /	Masse : 35 grammes

IDENTIFICATION	
NOM : MI AP MRUD	
FAMILLE : Mine	TYPE : Anti personnel
PAYS : Yougoslavie	ACTION : à effet directionnel
	DESTINATION : Réelle
ALLUMEUR PRINCIPAL	
NOM : UPMR 2A	
TYPE : Poignée de déclenchement ou type UPMR2A	

PLANCHE
N° 28

PHOTOS COMPLEMENTAIRES
NOM : MI AP MRUD



DIVERS	
Nature de l'enveloppe : Plastique	CHARGE
Alvéole de piégeage : NON	Type : Explosive concentrée (billes)
Signature électromagnétique : Détectable	Nature : Plastique
Relevable : OUI	Masse : 0,900 Kg

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP EFDR NR 269

FAMILLE : Mine TYPE : Anti personnel
PAYS : Autriche ACTION : A effet dirigé
DESTINATION :

ALLUMEUR PRINCIPAL

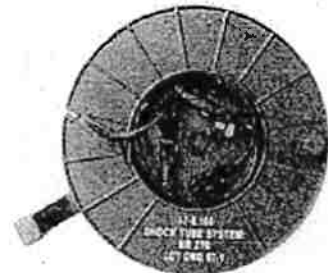
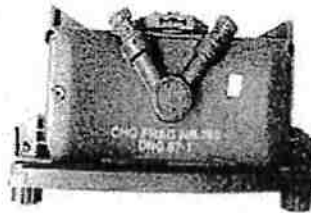
NOM : Mine équipée d'une bobine de cordeau Nonel avec un détonateur à une extrémité et un détonateur qui se monte dans le déclencheur manuel à percussion

TYPE : /

PLANCHE
N° 29

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP EFDR NR 269

**DIVERS**

Nature de l'enveloppe : enveloppe
plastique
Alvéole de piégeage : /
Signature électromagnétique : /
Relevable : /

CHARGE

Type : /
Nature :
Masse :

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP PMN 2A

FAMILLE : Mine TYPE : Anti personnel
PAYS : Autriche ACTION :
DESTINATION :

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur à pression incorporé à la mine

TYPE : à pression

PLANCHE
N° 30

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP PMN 2A

**DIVERS**

Nature de l'enveloppe : enveloppe
plastique
Alvéole de piégeage : /
Signature électromagnétique : /
Relevable : /

CHARGE

Type : /
Nature : TNT - RDX
Masse : 105 grammes

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP CLAYMORE HANDY

FAMILLE : Mine TYPE : Anti personnel
PAYS : Egypte ACTION : à effet dirigé
DESTINATION :

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur électrique
TYPE : /

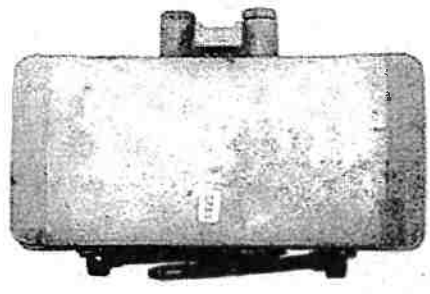
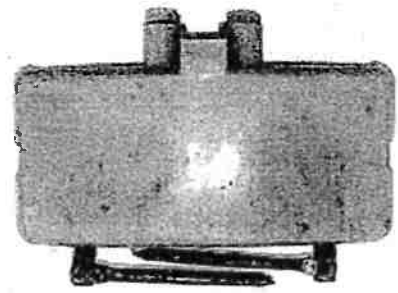


PLANCHE
N° 31

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP CLAYMORE HANDY



DIVERS

Nature de l'enveloppe : enveloppe plastique	CHARGE
Alvéole de piégeage : /	Type : /
Signature électromagnétique : /	Nature : C4
Relevable : /	Masse : 700 grammes

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP TAB-1

FAMILLE : Mine TYPE : Anti personnel
PAYS : Brésil ACTION : Locale
DESTINATION : Réelle

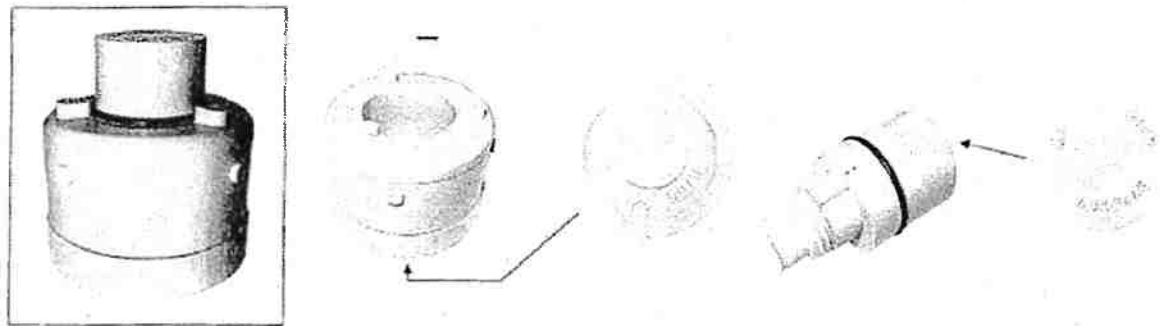
ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur constitué d'un système mécanique fonctionnant à pression et d'une amorce détonateur
TYPE : Allumeur à pression

PLANCHE
N° 32

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP TAB-1



DIVERS

Nature de l'enveloppe : enveloppe plastique	CHARGE
Alvéole de piégeage : /	Type : /
Signature électromagnétique : /	Nature : Pentocêtre
Relevable : /	Masse : 82 grammes

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP TYPE 72A

FAMILLE : Mine TYPE : Anti personnel
ACTION : Locale
PAYS : Chine DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur à pression incorporé à la mine
TYPE : à pression

PLANCHE
N° 34

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP type 72a



DIVERS

Nature de l'enveloppe : enveloppe plastique	CHARGE
Alvéole de piégeage : /	Type :
Signature électromagnétique : /	Nature : TNT
Relevable : /	Masse : 51 grammes

IDENTIFICATION

NOM :
MI AP DM-11

FAMILLE : Mine TYPE : Anti personnel
ACTION : Locale
PAYS : Allemagne DESTINATION : Réelle

ALLUMEUR PRINCIPAL

NOM : Allumeur à pression incorporé à la mine
TYPE : à pression

PLANCHE
N° 35

PHOTOS COMPLEMENTAIRES

NOM : MI AP DM-11



DIVERS

Nature de l'enveloppe : enveloppe plastique	CHARGE
Alvéole de piégeage : /	Type :
Signature électromagnétique : /	Nature : Hexogène
Relevable : /	Masse : 110 grammes

Formule I Mesures prises pour alerter la population

Art. 7, par.1 "Chaque État partie présente au Secrétaire général ... un rapport sur :

i) Les mesures prises pour alerter dans les plus brefs délais et de manière effective la population au sujet de toutes les zones identifiées conformément au paragraphe 2 de l'article 5."

Nota bene : Aux termes de l'article 5, paragraphe 2, "chaque État partie s'efforce d'identifier toutes les zones sous sa juridiction ou son contrôle où la présence de mines antipersonnel est avérée ou soupçonnée et s'assure, dès que possible, que toutes les zones minées sous sa juridiction ou son contrôle où se trouvent des mines antipersonnel sont marquées tout au long de leur périmètre, surveillées et protégées par une clôture ou d'autres moyens afin d'empêcher effectivement les civils d'y pénétrer, jusqu'à ce que toutes les mines antipersonnel contenues dans ces zones minées aient été détruites. Ce marquage sera conforme, au minimum, aux normes prescrites par le Protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996, annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination".

État [partie] FRANCE Renseignements pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017

Abstraction faite d'éventuelles mines résiduelles des conflits de 1914-1918 et 1939-1945, il n'y a plus de zones minées sur le territoire français où la présence de mines soit avérée ou suspectée.

- Le CREG (Centre de sensibilisation aux restes Explosifs de Guerre – ex CNDH) participe activement au transfert des compétences militaires au profit de la société civile. Il est abrité dans les locaux de l'école du Génie d'Angers. Il est armé par un officier supérieur d'active, d'un officier subalterne de réserve et de trois sous-officiers (1 supérieur) de réserve, tous spécialistes du déminage. Il a mis en place début 2012 une **session spécifique** « bâtir une campagne d'Education au Risque des Munitions (ERM) et sous munitions » **plus particulièrement dédiée à des membres d'Organisation Non Gouvernementales (ONG) qui sont chargés de mettre en œuvre un plan d'ERM**. Ce module de trois jours s'adresse tout autant à ceux qui participent à des campagnes d'ERM qu'aux responsables de la formation des formateurs locaux. Ce stage n'a pas été suivi en **2016** mais a repris en 2017 pour 2 ONG.

- Un **module** de trois heures (dont une mise en situation de 2h00) consacré à l'ERM a été inclus au module phare dispensé par le CREG : « **sensibilisation au danger des mines, sous-munitions et REG** » en complément du module spécifique cité ci-dessus. En 2017, plusieurs séances de **sensibilisation au danger ont été dispensées**. Elles se sont essentiellement déroulées en France, au sein de l'Ecole du génie. Elles ont touché des **salariés d'entreprises, des membres d'ONG, des étudiants en développement, des cadets de la défense, des jeunes français dans le cadre des journées défense et citoyenneté (JDC) et le grand public dans le cadre des journées européennes du patrimoine**. Au total, ce sont plus de 3.000 personnes qui ont eu une information sur les mines AP et BASM en 2017.

- Depuis 2004, le CREG (ex CNDH) s'appuie sur une bande dessinée « **Mille et une mines** » pour participer activement à la sensibilisation des populations. Disponible en 18 langues l'an passé, elle a été complétée en 2016 par les traductions en tamasheq, bambara et shongaï. Ceci porte désormais à **21** le nombre de **langues disponibles** : français, anglais, arabe, italien, portugais, espagnol, khmer, roumain, turc, tadjik, russe, serbo-croate, albanais, swahéli, lingala, indi, tamoul, dari, tamasheq, bambara et shongaï. Cette bande dessinée est distribuée depuis l'origine via les canaux des attachés de défense ou les militaires en opération ainsi que via des ONG ou associations locales, en lien avec l'AFDH (Association Française pour le Déminage Humanitaire), titulaire des droits d'exploitation. En 2017, la version kurde a été traduite. Cette même année, des travaux de traduction en langue peul, ainsi qu'en langue thaï ont débuté.

- En 2017, **5.000 exemplaires ont été diffusés dans le cadre de l'opération Barkhane, via les forces françaises présentes dans la bande sahélo-saharienne.**

- Le CREG contribue à la mise en ligne de documents sur le site « Bibliomines ».

- Sur les 7,2 millions d'euros consacrés au déminage en 2017 par le Centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, une partie a été affectée à des actions d'éducation aux risques mine dans plusieurs pays en crise et sortie de crise, principalement en faveur des populations déplacées et réfugiées dans les territoires libérés de l'emprise de Daesh.

Formule J **Autres questions pertinentes**

Remarque : Les États parties peuvent utiliser cette formule pour présenter à leur gré des rapports sur d'autres questions pertinentes et notamment des questions concernant le respect et l'application de la Convention autres que celles que doivent couvrir les rapports prévus à l'article 7. Les États parties sont encouragés à utiliser cette formule pour rendre compte des activités réalisées en application de l'article 6, en particulier en ce qui concerne l'aide fournie pour les soins aux victimes des mines, leur réadaptation et leur réintégration sociale et économique.

État [partie] FRANCE Renseignements pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les coopérations mentionnées ne sont pas spécifiques aux mines antipersonnel. Elles entrent dans le cadre général du déminage humanitaire mais contribuent néanmoins chacune à la lutte contre les mines antipersonnel.

<i>Bénéficiaire</i>	<i>Action</i>	<i>Description</i>
Divers		<ul style="list-style-type: none">- Participation d'un expert du CREG à l'instance de révision des normes internationales de déminage du Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG).- Validation technique par le CREG des traductions des normes d'action contre les mines.- Traduction en français des documents relatifs aux normes internationales (IMAS) et validation technique par le CREG. Mise en ligne des documents sur le site «bibliomines».- En 2017, 3 normes et 2 notes techniques ont été mises à jour.
CPADD	Soutien du CPADD par le CREG	<ul style="list-style-type: none">- Soutien au Centre de Perfectionnement aux Actions de Déminage et de Dépollution (CPADD) de Ouidah au Bénin : mise à disposition d'un officier et d'un sous-officier insérés dans l'Ecole par la DCSD (Direction de la coopération de sécurité et de défense) et financement d'équipements par le CDCS (Centre de crise et de soutien).- Le CREG valide les traductions des normes d'action contre les mines (NILAM) effectuées soit par le CPADD au Bénin soit directement, conformément à la demande du CIDHG.- Stages CPADD : 270 spécialistes formés au déminage humanitaire, à la sécurité physique et à la gestion des stocks (PSSM) de munitions et à la gestion des armes légères et de petit calibre (ALPC).

ERDHL	Soutien à la montée en puissance de l'ERDHL	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien de l'Ecole régionale de déminage humanitaire du Liban (ERDHL) de Hammana au Liban : mise à disposition d'un officier supérieur au profit de l'école inaugurée le 5 octobre 2017 par la DCSD. Appui du CDCS pour le financement d'outils pédagogiques. - Stages ERDHL : 20 spécialistes formés au déminage humanitaire et premiers stages de sensibilisation.
Bénin Sénégal Burkina Faso	Formation	Missions d'expertise programmées : envoi de 10 experts français pour 6 missions de formation de courte durée. 94 spécialistes ont été formés.
Divers pays	Formation	Formation de 7 stagiaires étrangers au sein de l'école du génie d'Angers, du pôle interarmées de traitement du danger des munitions et explosifs (PIAM).
Madagascar EAU Irak Qatar	Formation	Formation de 96 démineurs sur l'intervention sur engins explosifs improvisés par le Groupement d'Intervention du Déminage de la DGSCGC
UNMAS	Subventions	Plusieurs subventions ont été accordées à l'UNMAS en 2017 et 2018, afin d'appuyer ses actions dans les pays suivants : Colombie, Irak, Libye (destruction de munitions à Misrata), Palestine (travail sur les restes explosifs de guerre),